

REPUBLIQUE TUNISIENNE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET D'APPUI
A LA QUALITE (PARES II)**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**SERVICE DE CONSULTANTS: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT EN PASSATION
DES MARCHES – PROCEDURES BANQUE MONDIALE**

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans

Manifestation d'intérêt portant sur le choix d'un consultant (société, institut, bureau et/ou groupement de bureaux d'études) pour la mission de conception et de développement d'un logiciel de gestion et de suivi physique et financier du Projet d'Appui à la Reforme de l'Enseignement Supérieur (PARES II)

Le Gouvernement Tunisien a demandé un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer conjointement le coût du Projet de Développement de l'Enseignement Supérieur et d'Appui à la Qualité (PDESAQ), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: de conception et de développement d'un logiciel de gestion et de suivi physique et financier du Projet d'Appui à la Reforme de l'Enseignement Supérieur (PARES II).

Les services comprennent l'identification des besoins en passation des marchés des cadres concernés, la production de la méthodologie, du process et des supports de conception et de développement.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche Scientifique et de la technologie invite les sociétés, instituts, bureau et/ou groupement de bureaux d'études admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services, et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de monsieur le Coordonnateur du Projet de Développement de l'Enseignement Supérieur et d'Appui à la Qualité,
- Une présentation du profil et statut juridique du consultant et des éventuels associés,
- Une présentation détaillée du consultant indiquant plus précisément ses qualifications et expériences au regard de la mission,
- Toutes autres informations et documentations relatives aux qualifications des consultants (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives au regard des exigences de la mission.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, mai 2004.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence aux adresses suivantes:

1. Portail du Ministère de l'Enseignement Supérieur : www.mes.tn et particulièrement à sa rubrique "Actualités";
2. Personne à contacter: M. Moncef Gafsi, **Directeur Informatique, Direction Informatique Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Boulevard Ouled Haffouz, 1030 Tunis Tunisie.**
Tél.: (+216) 71 833 200 Poste 114
Fax: (+216) 71 790 063
E-mail: moncef.gafsi@ensi.rnu.tn

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent parvenir au bureau d'ordre central du Ministère de l'Enseignement Supérieur par porteur ou par voie postale (courrier recommandé ou rapide poste) à l'adresse ci-dessous au plus tard le samedi **17 mars 2008**, heure locale.

Monsieur le **Directeur Informatique, Direction Informatique Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Boulevard Ouled Haffouz, 1030 Tunis Tunisie.**

NB: Mention complémentaire à porter sur l'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt :

« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la mission de conception et de développement d'un logiciel de gestion et de suivi physique et financier du Projet d'Appui à la Reforme de l'Enseignement Supérieur (PARES II)».

L'analyse des candidatures et la présélection des consultants sera faite par un comité technique créé à cet effet. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les bureaux et/ou groupements de bureaux de consultants présélectionnés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.